

**FORMULAIRE SPÉCIFIQUE DE DEMANDE D'UTILISATION
DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)
POUR LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS (EP)
DE LA DGFIP, y compris toutes procédures de sélection**

Nom :
Prénom :
Direction :
N° DGFIP (6 caractères) : N° NIR (13 caractères) :
Grade :

Formulez votre demande de mobilisation du CPF en fonction des différentes situations présentées ci-dessous :

❶ Vous souhaitez vous inscrire à un ou plusieurs cycles présentiels de préparation (cochez une ou plusieurs cases)

☐ **a/- Vous désirez suivre un cycle présentiel de préparation**

Précisez la préparation :

Vous désirez mobiliser du CPF pour (cochez une ou plusieurs cases) :

1^{er} cas : première année de suivi de la préparation :

☐ rédiger les devoirs des fascicules (à domicile ou dans le cadre d'actions locales complémentaires)¹

2^{ème} cas : deuxième année de suivi de la préparation et au-delà

☐ suivre le cycle présentiel de préparation en complément des 5 jours de l'article 21 du décret du 15/10/2007 modifié (doublement)²

☐ rédiger les devoirs des fascicules et du/des galop(s) d'essai (à domicile ou dans le cadre d'actions locales complémentaires)¹

☐ **b/- Vous désirez cumuler un second cycle présentiel au titre d'une même année civile**

Précisez la préparation :

Vous désirez mobiliser du CPF pour (cochez une ou plusieurs cases) :

☐ suivre le cycle présentiel de préparation²

☐ rédiger les devoirs des fascicules et du/des galop(s) d'essai (à domicile ou dans le cadre d'actions locales complémentaires)¹

NB : Le bénéfice de jours CPF pour rédiger les devoirs des fascicules et des galops d'essai est subordonné à la preuve de l'envoi effectif à la correction desdits devoirs.

❷ Vous n'êtes inscrit à aucun cycle présentiel de préparation mais seulement à une ou plusieurs préparations à distance / ou il n'existe pas de dispositif national de préparation

Précisez la (ou les) préparation(s) concernée(s) :

Vous désirez mobiliser du CPF pour :

☐ rédiger les devoirs des fascicules et du/des galop(s) d'essai (à domicile ou dans le cadre d'actions locales complémentaires)

☐ autres (à préciser) (actions locales de soutien,...) :

❸ Vous êtes inscrit à un concours interne ou externe, à un examen professionnel, ou à une procédure de sélection de la DGFIP

Précisez le concours, l'EP ou la sélection auquel vous êtes inscrit (joindre justificatif) :

Vous désirez bénéficier d'un temps de préparation personnelle (dans la limite de 5 jours par année civile)³ :

Nombre de jours de CET : Nombre de jours CPF :

Préciser le calendrier :

Le bénéfice de jours CPF pour du temps de préparation personnelle est subordonné à la preuve de la participation effective aux épreuves du concours/EP/ sélection préparé pour lequel ces jours sont sollicités.

❹ Vous êtes admissible à un concours ou un examen professionnel de la DGFIP

Précisez le concours ou l'EP concerné :

Vous désirez mobiliser du CPF pour :

☐ participer au dispositif⁴ de préparation aux épreuves orales d'admission en complément des 5 jours du décret du 15/10/2007⁵

1 Cette possibilité n'est pas offerte pour les préparants inscrits au cycle présentiel IPFiP et IFiP (généraliste, PSE et analyste).

2 L'utilisation du CPF ne peut aboutir à contourner les principes d'accès aux cycles présentiels qui sont limités à deux participations.

3 En application de l'article 2 du [décret n° 2017-928 du 6 mai 2017](#), lorsque l'agent dispose d'un CET, ce dernier est mobilisé en priorité.

4 Le dispositif de préparation aux épreuves orales d'admission comprend un stage de préparation et un oral blanc pour chaque épreuve.

5 La mobilisation du CPF n'est pas nécessaire pour la première admissibilité à un concours ou EP.

Nombre d'heures de CPF mobilisées

Cycle présentiel (doublement ou cumul de deux préparations) :

Devoirs des fascicules (préciser le nombre de devoirs et le nombre d'heures) :

Devoirs des galops d'essai (préciser le nombre d'épreuves et le nombre d'heures) :

Dispositif de préparation à l'oral :

Autres actions :

Temps de préparation personnelle :

Nombre d'heures totales mobilisées au titre de cette demande de CPF :

- ♦ Je m'engage, en cas de participation à une action visant à mieux préparer un concours, un EP ou une sélection, à présenter les épreuves de ce concours, EP ou sélection.
- ♦ Je m'engage, en cas d'utilisation de mes droits CPF pour du temps de préparation personnelle, à justifier de ma présence aux épreuves du concours, de l'EP ou de la sélection préparé.
- ♦ Mes absences seront enregistrées dans SIRHIUS sous le code CFG01 « Absences compte personnel de formation ».

Fait le : / /

Signature de l'agent :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Avis du chef de service sur la demande de CPF :

Date de réception de la demande : .../.../.....

☐ Favorable

☐ Défavorable

Motivations (obligatoire si avis défavorable) :

Fait le / / à

Nom, prénom et qualité du signataire :

Signature :

Décision finale de la direction (service RH/ Responsable local de la formation) :

☐ La demande de CPF est accordée.

Durée totale en heures :

☐ La demande de CPF est acceptée partiellement ou doit être modifiée (dans ce cas, l'agent devra effectuer une nouvelle demande).

Motivation du refus partiel :

☐ La demande de CPF est refusée.

Motivation du refus (à préciser le cas échéant dans une note distincte) :

Fait le / / à

Nom, prénom et qualité du signataire : Signature :

Accusé de réception de l'agent :

Date :Signature :